

Rappel des objectifs du projet :

Le Portail Compétences Mer est un système d'information développé dans le cadre du chantier 15 d'AM 2022 portant sur les accompagnements RH et la GPEC. Ce projet s'inscrit dans une **démarche de sécurisation des compétences initiée** suite à la publication du rapport CGEDD-IGAM de février 2015.

L'outil permettra, dans chaque grand domaine métier de l'administration de la mer et du littoral, d'établir une cartographie des emplois, agents, missions et compétences afin de permettre l'établissement de **diagnostics des faiblesses et risques** (notamment en termes de démographie, d'écart de compétences et d'attractivité).

La DAM pourra dans un second temps, sur la base de ces diagnostics, **définir et mettre en œuvre des plans d'actions** adaptés aux situations analysées, au moyen de divers leviers d'action relevant du recrutement et des mobilités, de la valorisation des parcours ou encore de la formation professionnelle.

Le Portail Compétences Mer sera un outil de pilotage des compétences, mais il sera également pour les cadres un outil de professionnalisation du personnel pour mettre le plus en adéquation possible les agents avec les postes occupés par eux. Enfin, **les agents qui s'en saisiront pourront faire de l'outil un moteur dans la gestion de leur carrière** permettant notamment de faciliter les passerelles entre métiers et domaines d'exercice et de valoriser les compétences maritimes.

Fonctionnement général de l'outil :

Le Portail Compétences Mer est un outil qui repose sur les informations renseignées par les cadres sur les postes dont ils sont le supérieur hiérarchique direct (description du poste, compétences requises...), et par les agents sur eux-mêmes (parcours professionnel, formations, compétences détenues...).

Les données renseignées par les utilisateurs sont issues de référentiels, notamment des compétences professionnelles maritimes et des formations associées, pré-intégrés dans l'outil. Le **portail a ainsi été conçu de façon à se révéler simple d'utilisation pour les agents** afin que ceux-ci y adhèrent et s'en saisissent largement.

Tout le long de la durée de vie de l'outil, les référentiels des métiers, compétences et formations seront régulièrement mis à jour par la DAM qui conserve la main sur leur gestion et sur l'extraction des données renseignées dans l'outil.

Lancement d'une expérimentation :

Le portail est en fin de développement et fera prochainement l'objet d'une première expérimentation à l'échelle de services volontaires (DIRM et/ou DDTM). La DIRM MEMN a d'ores et déjà manifesté son intérêt pour le projet et s'est portée volontaire pour participer à l'expérimentation sur l'ensemble de son périmètre.

Les derniers développements comporteront l'intégration des référentiels finalisés durant l'été dans l'outil. L'expérimentation qui pourra démarrer à la rentrée aura pour objectif de faire connaître l'outil au service et aux agents, de réaliser des premiers essais d'extraction de données et de réalisation de diagnostics RH à l'échelle de larges périmètres géographiques et sur différents domaines métiers.

A l'issue de l'expérimentation qui durera environ trois mois, la DAM réalisera un bilan qu'elle communiquera aux services. L'étude et les conclusions tirées seront également présentées aux organisations syndicales à l'occasion d'une réunion DAM/OS ultérieure.